

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil qui a eu lieu le **6 SEPTEMBRE 2011**.

Sont présents les conseillers :

*M^{me} Claire L. Bérubé
M. Berthier Thériault
M. Richard Lebel*

*M^{me} Véronique Dionne
M. Martin Gendron
M. Mario Lebel*

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire, monsieur André Roy. Monsieur François Michaud, directeur général, agit comme secrétaire de la séance. Il y a 28 présences.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE;

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal. La séance débute à 20 h 00.

2011-216

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel appuyé par le conseiller, monsieur Richard Lebel;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté avec le point «affaires nouvelles» ouvert, après y avoir ajouté cinq sujets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-217

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AOÛT 2011;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé et appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011 tel qu'il est résumé et déposé aux archives, en modifiant le point 3 b, pour y inscrire : «ses commentaires» au lieu de «les commentaires» et de rayer les mots «de la salle et des élus».

M. Richard Lebel vote contre cette proposition.

ADOPTÉE CINQ VOTES POUR ET UN VOTE CONTRE.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL;

Le conseil municipal fait le suivi des points aux procès-verbaux précédents.

2011-218

5. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne et appuyée par la conseillère, madame Claire L. Bérubé;

QUE ce conseil ratifie tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil et le conseil maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

M. Richard Lebel vote contre cette proposition.

ADOPTÉE CINQ VOTES POUR ET UN VOTE CONTRE.

6. COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP;

M. le maire André Roy fait un résumé des délibérations tenues à la MRC de Rivière-du-Loup le 18 août 2011.

7. CORRESPONDANCE;

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ Ministère des Transports : pour le projet «automne à grand pas»;
- ✓ CAUREQ : précision sur appel incendie du 15 août 2011;
- ✓ Jambette : demande de solutions possible sécurité de jeux;
- ✓ Groupe AST : calendrier de formation;
- ✓ MRC : retour sur les amendes;
- ✓ Club de golf de St-Jean-de-Dieu : tournoi de golf des entreprises
- ✓ Brigade incendie : rapport de sorties de feu;
- ✓ Commission de protection du territoire agricole : Dossier 372656;
- ✓ Centre de formation professionnelle : formation transport par camion;
- ✓ Conférence régionale des élues : outils de promotion;
- ✓ Semaine de la justice réparatrice 2011;
- ✓ Ministère des transports : réfection de la route 291;
- ✓ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : travaux de rénovation cadastrale :

- ✓ Bell conférences : services de conférence téléphonique;
- ✓ MAMROT : accusé de réception code éthique et de déontologie;
- ✓ R.J. Levesque & fils Litée : offre de service;
- ✓ CPTAQ : dossier 364409;
- ✓ Hôtel Levesque : offre de service;
- ✓ Ville de Saint-Raymond : invitation journée de formation AQU;
- ✓ Ministère des transports : permission voirie;
- ✓ Pic bois : enseignes entrées de villes;
- ✓ CSSS : rappel mise en alerte du CSSS de Rivière-du-Loup en cas de sinistre ou d'exercice;
- ✓ MRC : copie résolution numéro 2011-08-279-C;
- ✓ MRC : copie résolution numéro 201108-280-C et règlement numéro 179-11;
- ✓ CPTAQ : dossier 400502;
- ✓ Gestion Donald Garon Inc. : offre de service;
- ✓ Ministère des ressources naturelles et de la faune : informations sur la réglementation environnementale de la municipalité;
- ✓ NORTON ROSE : actualité juridique;
- ✓ Chronique juridique;

2011-219

JEUX DANS LE PARC MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le jeu dans le parc nommé «Bloc psychomoteur de la compagnie Jambette Évolujeux» est sécuritaire et conforme aux normes;

CONSIDÉRANT QUE même si un enfant qui s'est blessé au cours de l'hiver dans ce jeu, notre assureur nous déclare non responsable;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie conceptrice du jeu nous avise que les jeux ne sont pas conçus pour l'hiver;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par la conseillère, madame Claire L. Bérubé

QUE la municipalité de Saint-Arsène procédera à la fermeture du jeu pour l'hiver au moment opportun, en y installant une clôture souple sur tout le contour et un panneau indiquant que le jeu est fermé pour l'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

- ✓ Rapport coordonnateur des loisirs;
- ✓ Rapport analyse d'eau;
- ✓ Permis émis : Rudy Sénéchal, Daniel Lavoie, Lisette Laplante, Louis-Marie Saindon, Gaston Lapointe, Vincent Dionne, Louis-Alexandre Bossé, Serge Perreault, Égide Roy, Jean-Paul Gagnon,
- ✓ Consommation d'eau du puits no 2 à 37980 gallons;
- ✓ Feuille de temps des employés municipaux.

2011-220

8. COMPTES À PAYER ;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne;

QUE ce conseil autorise le paiement global de tous les comptes à payer totalisant la somme de 83 708,86 \$ et de payer tous les comptes, qui avant la prochaine séance encourent des frais ou pénalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-221

9. SOUSSION POUR SOUFFLEUSE 2011-2012;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil va en appel d'offres dans le journal info-dimanche afin d'obtenir la location d'une souffleuse avec chauffeur pour les deux prochaines saisons.

QUE le choix du conseil tiendra compte du type d'équipement, de son nombre de HP, de sa capacité.

QUE le conseil accorde une période d'environ un mois pour répondre à l'appel d'offres.

QUE le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-222

10. CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL;

M. Martin Gendron mentionne un conflit d'intérêt et s'abstient de participer aux délibérations.

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par la conseillère madame Claire L. Bérubé

QUE ce conseil autorise M. le maire à signer le contrat de travail du directeur général tel qu'il a été préparé et discuté à huit clos et qui se terminera le 31 décembre 2013;

QUE le contrat est d'une durée de quatre ans équivalent aux autres employés et qui comporte un gel de salaire pour la première année, une augmentation de salaire près de l'IPC.

Mario Lebel ainsi que Richard Lebel vote contre cette proposition, Berthier Thériault vote pour.

ADOPTÉE TROIS VOTES POUR, DEUX VOTES CONTRE ET UNE ABSTENTION.

2011-223

11. APPEL D'OFFRES POUR CONTRAT DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé;

QUE le conseil municipal va en appel d'offres dans le journal Info Dimanche pour le ramassage des déchets et de la récupération pour l'année 2012.

QUE le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-224

12. ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE;

Le conseil a reçu deux offres pour le sel de déglacage soient :

- Sel Warwick à 91 \$ la tonne à Québec et 94 \$ la tonne au Nouveau-Brunswick.
- Sebci à 95,57 \$ à Québec.

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil accepte l'offre de Sel Warwick pour l'achat de 70 tonnes de sel de déglacage pris à Sussex au Nouveau-Brunswick compte tenu que le sel au NB est sec. La livraison se fera en octobre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-225

13. APPEL D'OFFRES POUR L'ABRASIF 2011-2012;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Richard Lebel;

QUE ce conseil va en appel d'offres par invitation pour l'achat et le transport de l'abrasif pour l'hiver 2011-2012 selon un devis qui sera transmis à six entrepreneurs de la région.

QUE la quantité estimée est de 1300 tonnes.

QUE le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-226

14. ACHAT DE 10 PNEUS POUR CAMION À NEIGE;

Le conseil a reçu trois soumissions pour l'achat de pneus pour le camion numéro 1986-08.

- Service de pneu RDL : 435.00\$ du pneu
- Centre de Pneu GCR : 434.46\$ du pneu
- Pneu FD Inc. : 411.00 \$ du pneu

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Richard Lebel;

QUE ce conseil accepte la soumission de Pneus FD Inc. pour 8 pneus Yokohama TY-503 au prix de 411 \$ pour en arrière et deux pneus 315/80R22.5 au prix de 339 \$ pour en avant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-227

15. COLLOQUE ADMQ LE 8 SEPTEMBRE 2011;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Martin Gendron;

QUE ce conseil autorise le directeur général et son adjointe à participer au colloque de la zone «ADMQ Est du Québec» le 8 septembre 2011 à Mont Carmel et de payer les inscriptions de 130 \$ pour les deux.

M. Richard Lebel vote contre cette proposition, Véronique Dionne, Berthier Thériault et Mario Lebel votent pour.

ADOPTÉE CINQ VOTES POUR ET UN VOTE CONTRE.

2011-228

16. COURS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE POUR LES DG;

Il est proposé par la conseillère madame, Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil autorise le directeur général à participer à la formation sur le code de déontologie des employés municipaux de la zone «ADMQ Est du Québec» qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 20 octobre 2011 et de payer les inscriptions de 130 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-229

17. CONSTRUCTION BML, POUR BROYER L'ASPHALTE SUR LA RUE PRINCIPALE EST;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Richard Lebel;

QUE ce conseil autorise la compagnie «Construction B.M.L. Inc.» de Rivière-du-Loup à effectuer le broyage de l'asphalte sur la rue Principale Est à partir de la rue Lebel vers l'Est pour la partie urbanisée, et de faire le recouvrement bitumineux après que la chaîne de rue sera posée sur le côté Sud de cette même rue par les employés municipaux.

QUE les travaux seront payés à même les revenus provenant de la taxe sur l'essence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-230

18. GALA RECONNAISSANCE COUP DE CŒUR;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel;

QUE ce conseil accepte de verser 100 \$ au Syndicat des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent pour le «Gala reconnaissance Coup de cœur» qui se tiendra à Rimouski le 1^{er} octobre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-231

19. CONCOURS DE LABOUR ET COMMANDITE;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel;

QUE ce conseil accepte de verser 150 \$ au comité du concours de labour pour leur activité 2011 et de leur accorder la location du gymnase gratuitement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

20. AFFAIRES NOUVELLES;

2011-232

20.A MISSION CORAIL HAÏTI;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé;

QUE ce conseil accepte de verser 50 \$ à Mission Corail Haïti afin de venir en aide et support aux familles dominicaines de Cabarete en Haïti.

QUE la municipalité publicisera dans la circulaire municipale afin de ramasser des dons pour cette cause.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-233

20.B ENREGISTREMENT DES SÉANCES;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Richard Lebel;

QUE ce conseil met à l'étude la possibilité d'enregistrement des séances du conseil au cours des prochaines semaines, avec une somme d'argent allouée dans les prévisions budgétaires de la municipalité, pour l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-234

20.C RAPPORT SOUS-COMITÉ DU CONSEIL;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Richard Lebel;

QU'un représentant des sous-comités du conseil fasse un rapport lors des séances publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

20.D DÉCLARATION DE DISSIDENCE DE DEUX CONSEILLERS;

M. Richard Lebel discute de nouveau sur la déclaration de dissidence de Mario Lebel et lui-même, datée de juin 2011, dont une copie lui a été remise par le directeur général au cours du mois d'août 2011, via la «Loi sur l'accès des documents des organismes publics».

Aucune résolution n'a été soumise.

20.E TERRAIN DE BALLE

L'A.S.A.S.A. a remis un document dans lequel on demande la réparation du terrain de balle et où il est mentionné que des personnes seraient prêtes à fournir temps et matériel pour sa réalisation. Le conseil s'est penché sur ce sujet au cours du dernier mois et soumet ce projet à l'étude.

2011-235

20.F LAMPE DE RUE;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel;

Que ce conseil procède à l'achat et l'installation de deux lampes de rues dans la rue des Moissons et la rue des Cèdres afin d'assurer la sécurité des usagers et piétons.

Que ces lampes de rues seront du type «DEL».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-236

20.G TRANSPORT LOURD;

Les conseillers Mario Lebel et Martin Gendron se retirent des discussions étant donné qu'on discute d'un dossier de leur employeur.

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé;

QUE ce conseil accepte d'accorder une dérogation à Transport Morneau pour la circulation de camion sur la rue Principale Est durant une période de deux mois, et on leur demande d'abaisser leur vitesse durant cette même période.

QUE la permission est accordée pour le temps que dure les travaux sur l'autoroute 20.

ADOPTÉE 4 VOTES POUR ET 2 ABSTENTIONS.

Le directeur général vérifiera si cette décision est applicable.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Les citoyens présents disposent d'une période de questions de 30 minutes au cours de laquelle ils adressent leurs questions au conseil municipal.

2011-237

22. LEVÉE DE LA SÉANCE;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne;

QUE soit la présente séance soit levée. Il est 22 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

François Michaud, *directeur général*
et secrétaire-trésorier

André Roy, *maire*